

BUDGET

Gérer et investir au service de tous

Une gestion budgétaire rigoureuse permet de maintenir un haut niveau d'investissement tout en renforçant les services aux habitants. Des aménagements importants sont programmés sur plusieurs années en raison des finances nécessaires, en particulier l'aménagement des entrées de ville et la mise aux normes d'accessibilité des espaces et bâtiments publics.

pages 4 à 6



La Mairie vous informe en direct sur votre téléphone mobile

Un nouveau système d'information et d'alerte va permettre à tous les Tarusates de recevoir des SMS ou des messages vocaux sur leur téléphone mobile. Il est possible de s'inscrire dès à présent pour bénéficier de ce service.

page 3

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Vos élus à votre rencontre

Durant le mois de juin, les réunions de quartiers permettront à l'ensemble des habitants de s'informer en direct sur le travail mené par les élus.

page 11

INTERVIEW/JEANNE BRUGAT

« Construire au quotidien une dynamique pour la jeunesse »

Le conseil municipal d'enfants et de jeunes joue un rôle majeur pour l'implication des jeunes Tarusates dans la vie de la commune. La commission éducation-jeunesse est mobilisée pour renforcer cette dynamique.

pages 8 & 9



AGENDA 21 LOCAL

Un développement durable tarusate

Les premières réunions sur l'Agenda 21 local ont montré la mobilisation de nombreux acteurs de la vie tarusate.

page 7

INFO-PRATIQUE

Les animations du Centre communal d'action sociale

page 10

RISQUES MAJEURS

Mieux s'informer pour plus de sécurité

page 7

La plaquette du CCAS est insérée dans ce journal

Plus d'infos sur www.tartas.fr

Le calendrier de distribution des sacs-poubelle

La distribution des sacs-poubelle se fera selon un calendrier précis entre le 22 mai et le 12 juin. Les habitants sont invités à se rendre aux ateliers municipaux aux horaires indiqués pour retirer leur contingent annuel.

page 5

IMPÉRATIF : se munir du coupon de retrait inséré dans ce journal et d'un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou redevance ordures ménagères).

Éditorial

> « **Tenir bon !** »

Budget/Travaux/Urbanisme

- > Plus d'un million d'investissements en 2015
- > La bonne tenue des comptes en 2014
- > Développement : réflexion au cœur du territoire tarusate
- > Bien gérer pour investir et renforcer les services aux habitants
- > Distribution des sacs-poubelle : le calendrier et les modalités
- > Entrées de ville : un réaménagement planifié
- > Accessibilité : un programme de travaux sans précédent

Développement

- > Agenda 21 local : bâtir un développement durable tarusate
- > Associations : des bourses à la formation des bénévoles
- > Risques majeurs : mieux s'informer pour plus de sécurité

Enfance - Jeunesse

- > Nouvelle équipe au conseil municipal d'enfants et de jeunes
- > Ous Pins : plus de jeux et un parcours VTT
- > Interview/Jeanne Brugat :
« *Construire au quotidien une dynamique pour la jeunesse* »
- > Des journées pour le « Bien vivre à l'école »
- > Inscriptions à l'école

Social/Habitat

- > Prêt à taux zéro : coup de pouce à la rénovation de l'habitat
- > Conduite sénior : formation gratuite au volant
- > Les animations du centre communal d'action sociale

Votre agenda

Zoom sur...

- > **Musiques et soirées d'été aux allées Marines**
- > **Les Fêtes de Tartas du 10 au 13 juillet**

page 3

page 4

page 5

page 6

page 7

page 8

page 9

page 10

page 11

dernière page

INFOS-PRATIQUES

Attention au bruit !

Le problème des nuisances sonores représente une préoccupation quotidienne majeure pour de nombreux habitants. La maîtrise du bruit est largement abordée par les textes législatifs et réglementaires. Elle fait partie désormais des éléments définissant la qualité d'un environnement. Il est donc utile de rappeler que l'article R1334-31 du Code de la santé publique précise : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ». De plus, un arrêté préfectoral précise : « Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et jours fériés : de 10 h à midi. »

Cette autorisation doit s'interpréter dans le cadre de la législation indiquée précédemment et son usage doit donc rester mesuré.

Brûlage de déchets interdit

Contrairement à une idée largement répandue, un arrêté préfectoral précise que l'incinération de déchets de jardin est interdite toute l'année. Exceptionnellement une autorisation peut être demandée en mairie pendant la période du 18 décembre au 18 mars. Si vous ne pouvez transformer ces déchets en compost ou les broyer, vous devez les évacuer en déchetterie.

Le même arrêté préfectoral indique les obligations en matière de débroussaillage tant en zone urbaine qu'en zone rurale ou forestière (Plus d'infos sur www.landes.gouv.fr).

Ces mesures sont particulièrement importantes dans notre département où la protection contre l'incendie constitue un enjeu vital.

ASSOCIATIONS

Les amis des chats du Pays tarusate

Cette nouvelle association a pour but principal de lutter contre la prolifération des chats libres abandonnés en privilégiant la stérilisation.

Président : Yves Deyres

Contact : 06 08 04 01 88

Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

L'association ADMR qui intervient dans le domaine des services à la personne recherche des bénévoles pour développer ses actions.

Contact : 44 allées Marines à Tartas

Tél. : 05 58 73 82 69

ou tartas@fed40.admr.org

Tenir bon !

Drôle d'époque que la nôtre ! Ce XXI^e siècle qui débute n'en finit pas de nous surprendre et de nous interroger ! **Comme si doute et incertitude étaient devenus les maîtres mots de cette période.** **Incertitude sur l'issue de la crise économique et sociale** qui sévit et doute sur la capacité des gouvernants à trouver les réponses pertinentes à son dépassement. **Incertitude des jeunes générations** quant à leur avenir et doute sur la pérennité du modèle de société que leurs aînés ont patiemment construit. **Incertitude de nos concitoyens** sur leur propre identité et doute sur la solidité du modèle républicain censé favoriser le fameux « *vivre ensemble* ». **Incertitude sur le changement climatique et la menace sur le devenir de la planète** et doute sur la réelle volonté des décideurs à s'engager dans une ferme politique de transition énergétique.

Heureusement, demeurent de nombreuses raisons de ne pas désespérer du lendemain et je veux voir dans le formidable sursaut citoyen qui s'est exprimé suite aux attentats début janvier – et notamment à Tartas – **le signe qu'un espoir collectif ne demande qu'à s'exprimer dès lors que le chemin en sera éclairé.**

Ce message a été délivré lors d'une passionnante journée de réflexion qui s'est tenue à Tartas le 15 avril dernier (il en est fait référence dans les pages qui suivent) au cours de laquelle les élus du pays tarusate, les techniciens de nos collectivités et des universitaires de haut rang ont pu confronter leur vision sur les évolutions qui attendent notre territoire, ainsi que sur **la nécessaire mutation de nos politiques locales pour faire face aux défis qui s'annoncent.**

Proximité, maîtrise des dépenses au travers des économies générées par la mutualisation des moyens, mise en cohérence des interventions entre la commune et l'intercommunalité, prise en compte des nouveaux besoins des populations : telle se dessine la feuille de route pour les décideurs locaux.

La vie de chacun d'entre nous se construit désormais autour de moments multiples (travail, vie sociale, affective ou associative, temps consacré au repos ou aux loisirs...) dans des temps ou des lieux différents, en rupture avec le modèle précédent où la majorité de la population vivait et travaillait (à heures fixes) dans son village de résidence.

Cette évolution rapide de nos modes de vie impose aux élus municipaux une nouvelle approche dans la conduite de l'action publique fondée sur une plus large anticipation des besoins émergents, une planification à moyen et long terme des investissements, une réactivité et une capacité rapide d'adaptation aux changements, qui vont au-delà de la gestion routinière de la collectivité.

Cette nouvelle édition du *Tarusate* traduit la mutation irréversible que le conseil municipal de Tartas a décidé d'accompagner au travers du lancement de programmes dont la réalisation s'inscrira sur plusieurs années et qui viseront à changer notre quotidien.

D'importants efforts devront être consentis durant la période mais la satisfaction de tous devrait être au terme, dès lors que nous saurons ne pas succomber à la tentation du « tout, tout de suite ».

C'est dans ce chemin que nous vous invitons à vous engager avec l'espoir de la réussite collective. Un espoir que nous pouvons percevoir, dans un pays comme la France imprégné de culture littéraire, à travers les mots du poète René Char :

« Au plus fort de l'orage, il y a toujours un oiseau pour nous rassurer. C'est l'oiseau inconnu, il chante avant de s'envoler. »

Je forme le vœu qu'en ce printemps nous ayons la sagesse de savoir en percevoir les sons mélodieux.

Jean-François Broquères
maire de Tartas



Jean-François Broquères

> **Courriel du maire**
le.maire.tartas@orange.fr

En direct de la mairie...

> Permanences du maire le samedi matin

Sans rendez-vous de 9 h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

> Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi matin (permanence) : 9 h à 12 h.

La Mairie vous informe directement sur votre téléphone mobile

À partir de la fin 2015, les Tarusates pourront bénéficier d'un service d'information sur leur téléphone mobile.

Les personnes qui le souhaitent recevront directement un message en cas d'urgence (inondations, météo, alerte déclenchée par la préfecture...), mais aussi pour une information sur des travaux ponctuels dans le quartier, une réunion publique, un spectacle ou une animation à ne pas manquer.

Dans un premier temps, seuls des messages SMS ou vocaux seront envoyés. Le système prévoit de pouvoir envoyer

ensuite des emails à ceux qui le souhaiteront. **Pour bénéficier de ce nouveau service, il faut écrire par courrier ou par email en indiquant ses coordonnées (numéro de téléphone fixe, mobile ou adresse de messagerie) par message électronique adressé à mairie@tartas.fr ou par courrier à l'attention du service « accueil » de la mairie.** Un accusé de réception permettra de confirmer le bon enregistrement de la demande.

Les inscriptions au service peuvent être effectuées dès à présent.

La bonne tenue des comptes en 2014



La construction des tennis couverts a été engagée dès l'an dernier.

Lors de l'adoption du compte administratif, l'examen des comptes 2014 a permis de constater la bonne santé financière de la commune à l'issue de cette première année du nouveau mandat municipal.

Les élus ont maintenu un important programme d'investissements et renforcé le niveau de service à la population sans augmenter la fiscalité. De plus, la ville a poursuivi son désendettement, préservant ainsi ses marges de manœuvre pour l'avenir.

L'excédent du budget de fonctionnement de 473 923,00 euros est venu abonder la ligne investissement de 2015. Des travaux ont été réalisés pour un montant de 727 662,00 euros et des opérations importantes ont été lancées fin 2014. Ainsi, la construction des tennis couverts a été engagée tout comme les études pour l'accessibilité de la mairie grâce à un financement sur fonds propres ou subventions.

Investissements : plus d'un million d'euros en 2015

Le programme d'investissements pour 2015 s'élève à 1 010 000 euros. Son financement est assuré par l'autofinancement, des subventions et un recours à l'emprunt d'un montant de 250 000 euros (montant qui sera adapté en fonction de la confirmation des subventions).

Divers aménagements de bâtiments, achats de matériels ou mobiliers des services	330 200 €
Dont : 115 000 € travaux divers bâtiments, achats de matériels pour les équipes, notamment une épareuse. 10 000 € pour des sinistres divers imprévus. 45 000 € travaux et achat de la Grange des chasseurs. 50 000 € éducation, CMEJ, divers projets. 3 200 € dalles du plafond de l'école. 80 000 € achats de gros engins et véhicules des services techniques. 27 000 € divers (cimetière, véhicule Visio.com...).	
Voirie communale, zone rurale, divers	146 800 €
Dont : 40 000 € travaux annuels, mobilier urbain, signalétique et traçage. 48 000 € sinistre inondations 2014. 7 000 € dernière tranche du programme « ampoules à économie d'énergie ». 51 000 € voiries diverses, participation ERDF Calonge, eaux pluviales rue des Violettes, containers.	
Installation Plaine des sports	18 000 €
Main courante terrain de sports et divers.	
Gymnase	55 000 €
Mise en conformité sol et aires de jeux du gymnase.	
Programme accessibilité bâtiments dont la mairie	300 000 €
Travaux mairie (accueil, sanitaires, ascenseur...). Tranche suivie en 2016/2017 (autres locaux, salle de cinéma...). Tranches divers bâtiments 2016 à 2018. Programme AD'AP (Agenda d'accessibilité programmée).	
Programme route de Dax	50 000 €
Première tranche de travaux qui sera suivie en 2016 des travaux trottoirs, aménagements divers (voirie).	
Foncier	30 000 €
Acquisitions éventuelles.	
Ous Pins	20 000 €
Premières études ou travaux de conformité. À suivre projet Ous Pins 2016 à 2019.	

Développement : réflexion au cœur du territoire tarusate

Une journée de réflexion sur l'avenir du Pays tarusate a réuni le 15 avril à Tartas élus, spécialistes du développement des territoires et responsables de collectivités. Les thématiques de cette réunion, organisée par la Communauté de communes du Pays tarusate, ont pris en compte la réalité complexe d'un territoire situé dans un réseau de petites villes, imprégné de ruralité tout en étant marqué par un mode de vie urbain.

Jocelyne Dubois-Maury, conseillère municipale de Tartas et déléguée à la communauté de communes était à l'origine de cette initiative. Précisons que l'élue tarusate est, par ailleurs, universitaire spécialisée en urbanisme, environnement et institutions territoriales. La diversité des intervenants et la richesse des échanges a permis à tous les participants d'approfondir leur réflexion tout en partageant leurs expériences.



Gérer pour investir et renforcer les services aux habitants

En dépit des bons résultats financiers obtenus sur l'exercice 2014 (lire ci-dessous), le maire, Jean-François Broquères, a insisté lors de la présentation du budget sur la nécessité de rester vigilant, en particulier pour tenir compte de la diminution des recettes.

Cette tendance n'est pas seulement sensible pour les dotations de l'État. Elle touche également les subventions diverses auxquelles la commune peut faire appel pour ses projets.

Il faut noter que, pour la huitième année consécutive, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux de la fiscalité en 2015. Les efforts de gestion associés à un travail en profondeur sur les dossiers ont généré les économies indispensables au maintien d'une politique communale dynamique. Toutefois, il semble difficile aujourd'hui d'imaginer une telle stabilité de la fiscalité locale dans les années à venir.

Dans ce contexte difficile, les élus tarusates ont décidé de poursuivre les investissements afin de renforcer les équipements de la commune. Dans le même temps, ils assurent le développement des services de proximité afin de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants.

À noter également que le soutien aux associations a été maintenu.

La maîtrise de l'endettement et un recours limité à l'emprunt permettent enfin le maintien des excellents ratios de gestion de la ville, comme le soulignait déjà en 2013 la Trésorière municipale.

Taux maintenus en 2015

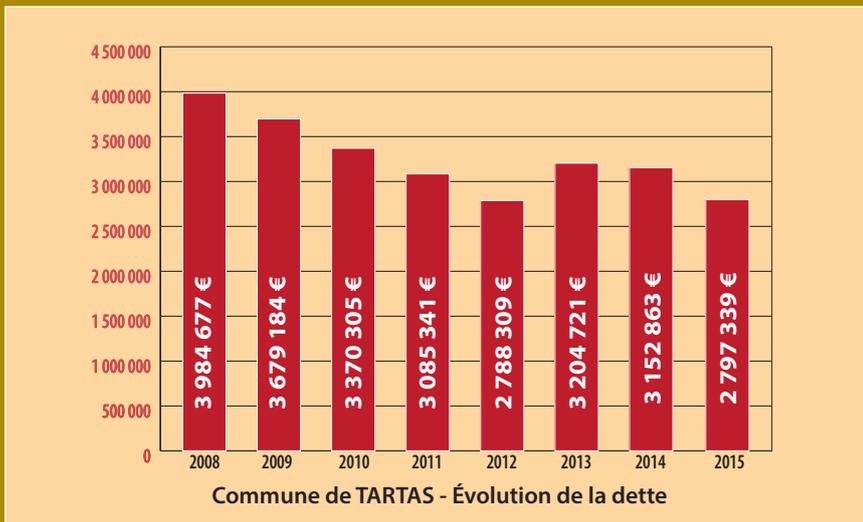
Le conseil municipal a décidé à nouveau de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale en 2015.

Taxe d'habitation : 12,89 %

Taxe foncière sur le bâti : 21,14 %

Taxe foncière sur le non-bâti : 44,38 %

Priorité au désendettement



Comme le montrent les chiffres depuis 2008, la volonté affirmée des élus de désendetter la ville porte ses fruits.

Ces résultats ont été obtenus tout en assurant un programme d'investissement annuel de 780 000 €. De plus, la commune a mené à bien dans le même temps la

construction du centre de loisirs inauguré en 2012 pour 2 251 520 €.

Cela permet aujourd'hui à Tartas d'afficher une très bonne santé financière, condition indispensable à la mise en œuvre de ses projets au service de tous les Tarusates.

Distribution des sacs-poubelle

La distribution des sacs-poubelle pour l'année aura lieu

aux Ateliers Municipaux

375 Chemin de Jacques à Tartas.

Cette distribution se fera UNIQUEMENT aux dates suivantes :

> **Vendredi 22 mai**

> **Vendredi 29 mai**

> **Vendredi 5 juin**

> **Vendredi 12 juin**

de 13 h 30 à 17 h

Critères de distribution :

- Foyer de 2 personnes : 50 sacs de 50 l.

- Foyer de 3 personnes et plus :

50 sacs de 100 l.

IMPÉRATIF : se munir d'un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou redevance ordures ménagères).

Nouveautés 2015 de la collecte des déchets



Rappelons que le mode de collecte des ordures ménagères a été modifié depuis le 7 avril afin d'optimiser les circuits, d'améliorer la réception en déchetterie et de sécuriser le travail des agents. La collecte en porte à porte a ainsi été remplacée par une gestion en containers.

À noter que depuis le 27 avril, la déchetterie de Tartas a été équipée d'une benne pour mobilier usagé.

Accessibilité : un programme sans précédent



L'amélioration des accès à la mairie figure en tête des priorités.

Le groupe de travail « accessibilité » mis en place par la municipalité a mené plusieurs actions avec la commission travaux, en particulier avec la participation des services de la ville et de la Communauté de communes.

Les élus ont décidé d'aller plus loin, dans la continuité des études menées pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Lors de sa séance du 14 avril dernier, le conseil municipal a annoncé un programme sans précédent de travaux d'accessibilité des bâtiments pour un montant estimé à 800 000 €. Compte tenu de l'importance des montants, une procédure d'autorisation de programme est mise en place afin de répartir la charge sur plusieurs années (lire ci-contre). De plus, les élus ont voulu anticiper ces améliorations pour l'hôtel de ville avec une première tranche de 300 000 € comprenant l'accueil, un ascenseur, la mise à jour des normes de sécurité et des locaux sanitaires. Une deuxième tranche à l'étude suivra dès 2016 avec le réaménagement de la salle de cinéma et les locaux de l'étage.

Concernant les espaces publics et la voirie, la commission des travaux a réalisé une étude avec les services techniques de la ville qui débouche sur un programme de 1 300 000 € sur les 5 à 10 ans à venir.

Entrées de ville : un réaménagement planifié



Afin de réaménager les entrées de la ville, le conseil municipal a décidé cette année d'établir une programmation spéciale, seule à même de permettre la réussite d'opérations de cette envergure. Elles représentent en effet des dépenses très importantes et doivent être menées avec les partenaires institutionnels de la ville, en particulier la Communauté de communes, le Sydec, le Conseil départemental, et d'autres encore comme ERDF, GRDF, France Télécom...

C'est pourquoi une procédure spécifique associant autorisation de programme et crédits de paiement a été choisie (procédure dite « AP/CP », lire ci-dessous).

On imagine aisément, en effet, qu'il faut du temps pour réaliser de tels chantiers. Ils prévoient l'enfouissement et la reprise des réseaux, la réfection de la chaussée, l'aménagement des trottoirs et des abords. L'ensemble doit tenir compte, bien entendu, des normes en vigueur concernant le parcours de la personne quel que soit son mode de déplacement. Sans oublier le passage éventuel de gros engins.

La route de Dax figure en premier sur la liste et doit être traitée en 2016. Suivront la route de Carcarès (2016/2017) puis la route de Rion (2018/2019). De plus, des études vont être lancées sur la continuité de la route d'Audon.

AP/CP : une procédure spécifique de financement des actions sur plusieurs années

La procédure des autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) permet à une commune de planifier d'importantes dépenses d'investissements sur plusieurs années. Elle évite de faire supporter au budget d'une année des opérations décidées la même année. En 2015, la ville de Tartas met en place cette procédure pour des travaux prévus sur plusieurs années : le programme visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments, espaces publics et voirie ainsi que le réaménage-

ment des entrées de ville (lire ci-dessus). Les autorisations de programme consistent à établir la limite supérieure qui peut être engagée. Elles sont censées être valables jusqu'à la fin des actions concernées. Elles peuvent toutefois être révisées. Les crédits de paiement indiquent la limite supérieure des dépenses qui pourront être mandatées durant l'exercice. Ils correspondent aux engagements contractés par les autorisations de programme correspondantes.

Agenda 21 local : bâtir un développement durable tarusate



Après la définition d'un diagnostic partagé, il faudra fixer une stratégie territoriale d'ici la fin 2015

La phase préalable d'information et de sensibilisation pour le lancement d'un Agenda 21 local a mobilisé à Tartas plus de 150 personnes en décembre dernier. Cette participation a confirmé l'intérêt de ce projet initié par le conseil municipal qui vise à mettre en œuvre un développement durable sur le territoire de la commune. L'engagement de tous correspond en effet à l'esprit du développement durable qui ne se limite pas à l'environnement.

Les objectifs d'un Agenda 21 local ne visent pas seulement à lutter contre le changement climatique et à défendre la protection de l'atmosphère. Ils intègrent également la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources tout en veillant à l'épanouissement des êtres humains, à la co-

hésion sociale et à la solidarité entre les générations et les territoires. Les actions doivent, par ailleurs, veiller à impulser des dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Les ateliers organisés avec les premiers participants à cette vaste opération ont permis de constater que des initiatives locales existaient, qu'il s'agisse de gestion de l'énergie ou d'un système d'échange local (en cours d'étude à Tartas) par exemple. D'autres réunions se déroulent tout au long de l'année afin d'établir un diagnostic sur les thèmes suivants : aménagement du territoire, environnement, économie locale, vie sociale et éco-responsabilité. Les lieux et dates sont consultables sur le site internet de la commune car la participation de tous est bienvenue.

Associations : des bourses à la formation pour les bénévoles

Acteurs majeurs du développement durable local, les associations tarusates bénéficient désormais d'un dispositif de bourses à la formation de bénévoles. Chaque association pourra demander un financement pour faire bénéficier un de ses bénévoles d'une formation en lien, bien entendu avec son objet et devant apporter une plus-value à son activité.

Le montant d'aide prévu s'élève à 50 % du coût global jusqu'à 500 euros avec un plafond d'aide de 250 euros (le coût comprenant les frais pédagogiques, le transport, l'hébergement et les repas).

Ces aides sont réservées aux bénévoles des associations dont le siège est à Tartas. Les dossiers de demandes doivent être adressés à la mairie. Ils seront examinés par la commission Sports/Associations lors d'une réunion semestrielle pour avis et validation. Pour toute information, les associations peuvent s'adresser au service EASA (éducation, animation, sports, associations) ou consulter le site internet de la commune.

**Plus d'infos sur
www.tartas.fr**

Risques majeurs : mieux s'informer pour plus de sécurité grâce au DICRIM

Dans le cadre de sa mission de protection des populations, la mairie a édité un document qui recense l'ensemble des risques majeurs (naturels ou technologiques) auxquels la commune peut être exposée ainsi que les comportements à adopter dans ces cas extrêmes. Le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) a été diffusé à l'ensemble des habitants. Régulièrement mis à jour, il est disponible sur le site internet de la mairie. Rappelons que les risques majeurs se caractérisent par une faible fréquence et des effets graves pour la sécurité des

biens et des personnes. Quatre types ont été identifiés à Tartas : le transport de matières dangereuses, le risque industriel, le risque d'inondation et le risque de mouvement de terrain. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, le risque météo dont l'impact est encore perceptible dans nos forêts.

Le DICRIM s'inscrit dans la logique du Plan communal de sauvegarde (PCS) qui organise les moyens communaux en fonction des événements. Ce plan implique la mobilisation de tous sous l'autorité du maire.

www.tartas.fr/vie_pratique, rubrique Alerte, urgence, prévention des risques.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers 18

Gendarmerie/Police 17

SAMU 15

Météo France

08 99 71 02 40

N° d'urgence européen 112

Ous Pins : plus de jeux et un parcours VTT

Les élus du conseil municipal d'enfants et de jeunes ont poursuivi le travail de leurs prédécesseurs sur le plan de réaménagement de l'aire de jeux d'Ous Pins. Les installations existantes ont été sensiblement améliorées avec de nouveaux modules.

Ils ont également créé un circuit VTT avec des équipements adaptés à cette pratique et un parcours spécial aux abords du plan d'eau.



Les nouveaux jeux ont vite trouvé leur public.

Des équipements pour le groupe scolaire Jules Ferry

La commune poursuit son programme d'équipement du groupe scolaire Jules Ferry avec l'achat de deux vidéoprojecteurs interactifs accompagnés de deux ordinateurs portables. Ces matériels visent à favoriser les apprentissages en diversifiant les supports d'enseignement. Ils ont été attribués à deux classes élémentaires. Par ailleurs, la campagne de remise en peinture continue avec la réfection de nouvelles salles, parmi lesquelles la bibliothèque, et devrait se terminer fin 2015.

Conseil municipal d'enfants et de jeunes : une nouvelle équipe



Réunion des nouveaux membres du conseil municipal d'enfants et de jeunes pour leur installation le 7 février dernier autour du maire, Jean-François Broquères.

À peine installés dans leur fonction, les 18 élus du conseil municipal d'enfants et de jeunes n'ont pas tardé à afficher leur intention de participer activement à la vie de la cité. Dès leurs premières réunions, ils ont exposé de nombreuses idées sur des thèmes de l'action communale : aménagement, amélioration d'espaces existants, animations

en direction des jeunes, solidarité ou environnement... Décidés à agir pour le bien de leur commune, ils ont également exprimé le souhait de travailler avec leurs homologues adultes en étant consultés sur les travaux d'aménagement des espaces publics. La nouvelle équipe est engagée pour deux ans, leur mandat expirant fin 2016.

Les jeunes réservistes présentés au drapeau à Tartas



La cérémonie de présentation au drapeau, qui s'est déroulée fin avril à Tartas, a marqué pour les 27 jeunes participants la fin d'une période d'instruction qu'ils venaient de suivre à la base aérienne 118 à Mont de Marsan. La formation militaire initiale du réserviste (FMIR) constitue une première étape pour de jeunes Français volontaires souhaitant s'engager dans la réserve militaire. Durant neuf jours, ils doivent apprendre les bases leur permettant de poursuivre leur parcours militaire de réserviste. Ce dispositif a été créé pour renforcer le personnel de réserve suite à la suppression du service militaire. Cette manifestation a eu lieu à Tartas à l'initiative de Pascal Lafourcade, conseiller municipal et correspondant Défense.

QUESTIONS À... Jeanne Brugat

Adjointe au maire, chargée de l'éducation, de la jeunesse et du conseil municipal d'enfants et de jeunes

Construire au quotidien une dynamique pour la jeunesse

La commission éducation/junesse appuie son travail sur une large concertation notamment avec le groupe de pilotage associant élus, parents et enseignants ou le conseil municipal d'enfants et de jeunes.

Vous présidez depuis l'an dernier la commission éducation/junesse. Quels sont les principaux axes qui guident vos travaux ?

Notre action s'inscrit dans la dynamique du travail accompli ces dernières années. Nous savons que le jeune se construit à la fois durant son temps libre, son temps scolaire et dans le cadre familial. La commission a voulu développer une réflexion globale en associant les parents et les enseignants. Nous avons mis en place un groupe de pilotage qui travaille sur les thèmes liés à l'enfance et la jeunesse. Depuis sa création, une réflexion a été menée par exemple sur la restauration scolaire, sur l'harmonisation des règlements intérieurs et dernièrement sur le « bien vivre à l'école ». Dans ce domaine, nous avons pris une part active à la campagne de lutte contre le harcèlement à l'école lancée par l'Éducation nationale (ndlr : lire ci-contre).

Quelle est la place du conseil municipal d'enfants et de jeunes dans ce travail ?

Il est très important d'associer les jeunes à la vie de la cité, particulièrement dans la société actuelle où les tensions semblent souvent trop présentes. La création de cette instance de délibération réservée aux jeunes de la ville a connu un réel succès lors du mandat précédent. L'installation des 18 nouveaux élus du CMEJ a constitué un moment fort à la fin de l'année dernière (ndlr : lire également page précédente). Les jeunes Tarusates ont montré une nouvelle fois qu'ils sont capables de se mobiliser pour participer à la vie de la collectivité. Ils ont été à l'origine de plusieurs aménagements comme le circuit VTT à Ous Pins ou l'amélioration de l'aire de jeux à laquelle ils ont fait ajouter des modules supplémentaires. Ainsi, depuis début avril, les plus



Jeanne Brugat, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse

jeunes peuvent profiter du village indien, du parcours de motricité ou de la balançoire nid d'oiseau. Ils préparent de nouveaux projets actuellement, et ils sont très demandeurs d'un travail avec leurs aînés du conseil municipal.

Comment va évoluer dans ce contexte la politique de la municipalité en direction de la jeunesse ?

La mobilisation de tous les acteurs intervenant directement ou indirectement auprès des jeunes est essentielle. Au-delà des investissements dans les équipements que nous réalisons, c'est là que se construit au quotidien une vraie dynamique pour la jeunesse. Les élus de la commission enfance-jeunesse ont une forte volonté de développer encore plus la politique en faveur de la jeunesse à Tartas. L'espace « Ados », créé en juillet 2014, représente un exemple significatif. D'ailleurs, il a connu un succès rapide et constitue un lieu d'accueil privilégié pour les jeunes de 12 à 17 ans qui y trouvent des activités variées où ils peuvent monter des projets avec le soutien des animateurs de la ville.

Des journées pour le « Bien vivre à l'école »

Les enseignants de l'école élémentaire Jules Ferry, le service éducation de la ville et l'association de parents d'élèves ont pris part à la campagne lancée par l'Éducation nationale contre le harcèlement à l'école durant les mois de mars et avril.

Plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées avec notamment, le visionnage de clips et des temps de discussion. Cette action, intitulée « Journées bien vivre à l'école » a été menée conjointement par les enseignants et les animateurs municipaux autour d'affiches, de jeux de coopération, de mises en scène.

Il s'agissait d'une première phase d'un travail engagé en partenariat entre l'équipe pédagogique et la collectivité et qui se prolongera au-delà de cette année scolaire.

Inscriptions dans les écoles pour la rentrée 2015/2016

L'inscription à l'école se fait d'abord auprès des services de la mairie.

Les documents à présenter sont les suivants : livret de famille, justificatif de domicile sur la commune de Tartas de moins de trois mois (facture EDF, Sydec, téléphone).

Il faut ensuite prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école avec l'attestation délivrée par la mairie ainsi que le livret de famille, le carnet de santé et l'éventuel certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

Pour l'école maternelle, cela concerne les enfants nés entre 2010 et 2013. Toutefois, les plus jeunes nés en 2013 seront admis dans la mesure des places disponibles.

École maternelle

(directrice : Mme Lesgoirres) : 05 58 73 46 30.

École élémentaire

(directrice : Mme Serena) : 05 58 73 42 06.

Conduite « sénior » : formation gratuite au volant



Le centre communal d'action sociale de Tartas met en place cette année un nouveau service pour aider les Tarusates de plus de 70 ans à confirmer ou actualiser leurs connaissances en matière de conduite automobile. Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi bénéficier d'une séance de conduite auprès d'une auto-école partenaire. Cette action sera mise en place au cours du second semestre 2015.

Les animations du centre communal d'action sociale

Le calendrier intégral des animations gratuites mises en place par la commune pour les personnes âgées, isolées ou handicapées est disponible sur le site internet de la mairie. Un rendez-vous est proposé le dernier vendredi de chaque mois. Qu'il s'agisse d'atelier inter-générationnel, de réunion d'information et de sensibilisation ou d'activité créative, la variété des thèmes concerne un large public. Ils permettent à tous de partager un moment convivial tout en développant ses savoirs sur de nombreux sujets. Les animations ont lieu au centre de loisirs.

Afin d'informer au mieux l'ensemble des habitants, le CCAS diffuse une plaquette d'information sur ses prestations et les services présents sur la commune (administrations, permanences, associations...). Disponible en mairie et sur le site internet de la ville, elle est distribuée avec ce journal.

Prêt à taux zéro : coup de pouce à la rénovation de l'habitat

Plusieurs mesures d'incitation financière visent à favoriser l'amélioration de l'habitat. Nouveauté depuis janvier : à Tartas, le prêt à taux zéro est étendu à l'acquisition d'un logement dans l'ancien.



Tartas a été retenue pour bénéficier de l'extension du prêt à taux zéro aux logements anciens.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les acquéreurs d'un logement ancien à Tartas peuvent bénéficier du prêt à taux zéro (sous certaines conditions). Cet avantage était réservé jusqu'à présent aux logements neufs. Son extension vise à favoriser la rénovation de logements vides car ce financement est lié à l'acquisition d'une habitation destinée à être occupée.

L'opération doit être accompagnée de travaux d'amélioration dont le montant est égal à 25 % du coût total.

Les villes qui bénéficient de cette mesure (62 dans les Landes) ont été sélectionnées sur leur potentiel de logements pouvant être réhabilités mais aussi pour leur niveau de services et leur caractère rural.

D'autres dispositifs existent pour les propriétaires occupants ou bailleurs afin de favoriser la rénovation. De nombreux travaux sont éligibles à ces aides comme l'isolation des

murs ou de la toiture, le remplacement des ouvertures, le remplacement du système de chauffage ou de production d'eau chaude, l'installation d'équipement utilisant une source d'énergie renouvelable... Chaque cas doit être étudié avec précision afin de savoir quelle aide peut être utilisée parmi les possibilités suivantes :

- L'éco-prêt à taux zéro si au moins deux rénovations énergétiques sont réalisées (prêt de 30 000 € maximum).
- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique CITE (déduction équivalant à 30 % du coût des travaux).
- Les éco-chèques du Conseil régional.
- L'aide financière de l'ANAH, pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux et cumulable avec la prime Habiter mieux (d'un montant maximal de 200 €).
- La prime énergie (pouvant couvrir jusqu'à 20 % des éco-travaux).

S'informer sur les aides à la rénovation de l'habitat

Il existe plusieurs organismes en mesure d'apporter information et conseils sur la rénovation de l'habitat et les dispositifs d'aide ou de financements privilégiés.

Voici les principaux auxquels il est possible de faire appel :

- L'ADIL des Landes (www.adil40.fr ou au 05 58 46 58 58)
- L'ANAH des Landes (www.anah.fr/habitermieux ou au 05 58 51 31 08)
- Le PACT des Landes (05 58 90 17 87)
- L'ADEME (www.ademe.fr/financer-renovation-habitat)
- Le site internet : renovation-info-service.gouv.fr

À noter...

■ **14 mai**
Fête du lac
Plan d'eau d'Ous Pins, 14 h 30 à 23 h

■ **30 et 31 mai**
CCE Club, Ponam
Centre équestre Ous Pins

■ **7 juin**
Première Multirando
organisée par la PST cyclo

■ **14 juin**
Journée mondiale des donneurs de sang
organisée à Tartas pour le département des Landes. Animations, échassiers.
Salle polyvalente, 9 h à 13 h



■ **20 juin**
Gala de danse
Salle polyvalente, 20 h 30

■ **21 juin**
Fête de la musique
Allées Marines, dès 17 h

■ **25 au 28 juin**
CCE jeunes chevaux
Centre équestre Ous Pins

■ **28 juin**
2^{es} AutoRétroFollies
Rassemblement de voitures anciennes
Allées Marines



■ **9 juillet**
Loto de la PST Omnisports
Salle polyvalente, 21 h

■ **10 au 13 juillet**
Fêtes de Tartas

■ **14 juillet**
Fête du 14 juillet

■ **23, 30 juillet**
Jeudis d'été
Concerts gratuits
Allées Marines, 20 h

■ **1^{er} août**
Vide grenier-braderie
organisé par Tartas+

■ **1^{er} août**
Sardinade
organisée par la PST Rugby
Allées Marines, 19 h

■ **4 août**
Marché des producteurs de pays
Allées Marines, dès 18 h

■ **6, 13, 20 août**
Jeudis d'été
Concerts gratuits
Allées Marines, 20 h

Vente aux enchères de véhicules de collection le 28 juin

La deuxième édition de Rétrofolies le 28 juin prochain sera l'occasion d'un événement exceptionnel à Tartas : une vente aux enchères de véhicules de collection. La vente sera animée par un commissaire-priseur à partir de 15 h.

■ **6 septembre**
Bal à papa
organisé par le comité des fêtes de la Taouziolle
Salle polyvalente, 15 h

■ **11 au 14 septembre**
Fête de la Taouziolle

■ **13 septembre**
Salon landais du cheval
Centre équestre Ous Pins

■ **18 au 20 septembre**
Fête du Luc

■ **19 et 20 septembre**
Journées du patrimoine

■ **26 et 27 septembre**
CCE
Centre équestre Ous Pins

■ **3 octobre**
Remise des prix du concours de photos taurines
Salle polyvalente, 20 h

■ **4 octobre**
Bal à papa
organisé par l'ATDR
Salle polyvalente, 15 h

■ **17 octobre**
Foire d'automne

EN SAVOIR +
www.tartas.fr



Office de Tourisme
du Pays Tarusate
05 58 73 39 98

RÉUNIONS DE QUARTIERS Rendez-vous avec vos élus

Comme chaque année, les Tarusates sont invités à participer aux réunions de quartiers qui se dérouleront durant le mois de juin. Ce sera l'occasion pour les élus de venir dans tous les quartiers de la ville pour rendre compte des réalisations de l'année et exposer les projets en cours. Ils répondront également aux questions des participants sur la vie de la commune. Voici le calendrier de ces réunions qui commenceront toutes à 19 h :

> **Lundi 15 juin**
Quartiers Pelletrin, Peillic, Hibé et Route de Rion (Nord)
À la grange de Pelletrin

> **Mardi 16 juin**
Zone rurale, Mariterre, Quartier Harlan et Nord de la route de Saint Sever
Centre des Tabacs

> **Mercredi 17 juin**
Quartier de la Taouziolle et Sud de la route de Saint Sever
Carrefour de la fête

> **Lundi 22 juin**
Quartiers Layère, Saint-Paul, Balente et Péchucq
Ateliers municipaux

> **Mardi 23 juin**
Quartiers de la Piscine et Bretagne, Lacay et Escalot
Parking de la piscine

> **Jeudi 25 juin**
Allées Marines, centre ville, route de Dax et Route de Rion (Sud)
Mairie, salle de cinéma

Musiques et soirées d'été aux Allées Marines

Ambiance conviviale, musique en plein air avec possibilité de restauration assurée par une association tarusate... : tout est prévu à nouveau cette année pour faire des « Juedis d'été » une série de bons moments à partager. L'accès à ces animations culturelles organisées par la ville est gratuit.

JEUDI 23 JUILLET - CJ EXPRESS



De l'Irlande à la Louisiane, CJ EXPRESS vous emmène à la rencontre de la musique celtique à travers les âges et les continents.

JEUDI 30 JUILLET - BARBATRUC

Un groupe de cinq musiciens professionnels de Carcassonne et une caravane transformée en scène mobile : à bord de leur guinguette de poche, cinq aventuriers parcourent les routes à la recherche du « petit bal perdu ». Ce club de « vieux garçons aux cœurs brisés » vous entraîne pour une danse musette électrique au son d'un accordéon rock & roll.

Les JEUDIS d'été 2015

Concerts Gratuits
TARTAS - ALLEES MARINES
(salle polyvalente en cas de pluie)
20h - 22h

JUILLET 23 CJ EXPRESS Musique Cajun	JUILLET 30 BARBATRUC Le Petit Bal Perdu	AOÛT 06 DIG IT Jazz	AOÛT 13 FREE CHICKEN FIVE Rock And Roll	AOÛT 20 THIERRY ROUSSELET Chanson française
---	---	-------------------------------------	---	---

www.tartas.fr

Programmation culturelle de la Ville de TARTAS

JEUDI 6 AOÛT - DIG IT

Une bonne dose de Jazz, un soupçon de Blues, une pincée de Bossa nova, le tout saupoudré de swing et de groove... : de Herbie Hancock à Miles Davis, du jazz blues de Wes Montgomery aux rythmes latins de Jobim, funky d'Etta James ou swing des frères Adderley, les DIG IT proposent un voyage autour de ces notes bleues intemporelles.

JEUDI 13 AOÛT - FREE CHICKENS FIVE

Ce groupe de Rock and Roll 50/70 créé depuis un an est composé de musiciens landais et du Pays Basque expérimentés.

Une initiation à la danse en ligne sera proposée ce soir-là.

JEUDI 20 AOÛT - THIERRY ROUSSELET

Thierry Rousselet, poète, musicien, chanteur et auteur de pièces de théâtre est tarusate depuis plus de 15 ans. Accompagné de sa guitare, il propose un répertoire de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui.

À cette occasion, des « peintres du dimanche » immortaliseront la scène en réalisant en direct la représentation du concert.

10 au 13 juillet 2015 Les fêtes de Tartas vous donnent rendez-vous !

Fidèles au rendez-vous de juillet, les fêtes de Tartas proposeront à nouveau cette année des animations pour tous les goûts et tous les âges. Nouveauté au programme : les Olympiades de la PST omnisport devraient réserver de grands moments. Sans oublier le corso fleuri, la course pédestre et la course cycliste, les concerts, les

jeux pour enfants... De nombreux spectacles (course landaise, spectacles taurins, toro-ball...) sont prévus et l'ambiance sera assurée dans les estanquets comme à la fête foraine...

Un rendez-vous à noter sans faute sur vos agendas !

Plus d'infos sur www.tartas.fr